

Expressions Solidaires

Journal de l'Union Syndicale Solidaires

n°29 - Mars 2007 - 0,76 euros

Élections: si on posait? les bonnes questions!

Les périodes pré-électorales sont rarement propices aux luttes sociales. Pourtant, alors même que certains auraient sans doute voulu encore une fois polariser la campagne sur le thème de "l'insécurité", les questions sociales se sont invitées dans le débat et c'est tant mieux. La question du logement est devenue le symbole de la précarité de vie qui touche des couches de plus en plus large de la société. De l'action des "Enfants de Don Quichotte" qui, en pleine période de fêtes de fin d'année, a mis en lumière la réalité de ces milliers de personnes sans logis qui vivent dehors, dans des abris de fortune, à l'occupation par plusieurs associations en plein Paris, à deux pas de la Bourse (tout un symbole) d'un immeuble en parfait état et qui était vide depuis plusieurs années...

L'action du collectif ACDC (voir page 4), qui divulgue les vrais chiffres du chômage, montre bien que derrière l'autosatisfaction du gouvernement la réalité est tout autre : le chômage sous ses multiples formes continue de gangrener notre société.

Les mobilisations dans l'Éducation nationale ou la journée de grève et de manifestations dans la Fonction publique et la SnCF ont exprimé le mécontentement des salariés de ces secteurs en matière de salaires, d'emploi et de conditions de travail.

Dans le secteur privé, on assiste à diverses mobilisations contre "les plans sociaux", les licenciements ou pour des revendications concernant le pouvoir d'achat. Les 10 000 emplois supprimés annoncés par Airbus posent des questions de fond sur lesquels il faudra bien que les candidats répondent : la politique monétaire menée par la Banque centrale européenne (BCE), l'absence de politique industrielle européenne et la doctrine de la "concurrence libre et non faussée" qui empêche toute intervention publique, enfin la responsabilité des actionnaires dont le seul but est de préserver, à travers cette restructuration, leurs profits. C'est la logique même du fonctionnement actuel du capitalisme qui est en cause.

Le Medef qui ne manque pas d'air (voir pages centrales) exige, lui, toujours moins de droits et de protections pour les salariés et toujours plus de liberté pour les employeurs au moment où les profits annoncés de grands groupes n'ont jamais été aussi insolents.

Profits records pour une minorité, chômage massif, précarité dans tous les secteurs, stagnation des salaires, pressions sur les salariés et dégradations des conditions de travail, pressions et stress pour ceux qui ont un emploi : là est la vraie insécurité !

A nous de faire en sorte que ces questions soient au cœur des échéances politiques annoncées. Pour cela, rien de mieux que de développer des mobilisations, des campagnes et des luttes !



© Joël F. Volson

Consultez notre site : www.solidaires.org

3 questions à ACDC

"Les Autres Chiffres Du Chômage"

Qu'est-ce que le Collectif "Les autres chiffres du chômage" ?

La publication mensuelle du "chiffre du chômage" est un exercice rituel, qui prend une tournure particulière en période préélectorale. Depuis près de deux ans la statistique officielle diminue régulièrement, et le gouvernement, se fondant sur des variations mensuelles parfois minimes, claironne chaque mois ses succès dans la lutte pour l'emploi. On commente la tendance alors que persistent un chômage et un sous-emploi massif dont les formes se sont renouvelées et considérablement durcies. Bref, la statistique officielle est l'arbre qui cache la forêt.

L'opinion publique ne s'y trompe d'ailleurs pas vraiment et, de façon inédite, demeure très sceptique face à ces cris de victoire. Au moment où la précarité explose et où la pression sur les chômeurs atteint des niveaux sans précédent, ceux "d'en bas" ne croient pas à la réalité de la baisse du chômage. L'évolution du Baromètre des inégalités et de la pauvreté (BIP 40) confirme que l'insécurité sociale est en nette aggravation.

C'est dans ce contexte qu'est né le Collectif "Les autres chiffres du chômage". Celui-ci, créé à l'initiative du Réseau d'alerte sur les inégalités (RAI), rassemble des associations, des chercheurs et des syndicats particulièrement bien placés pour porter un regard critique et informé sur ces questions : Agir ensemble contre le chômage (AC !), Mouvement national des chômeurs et précaires (MNCP), Réseau Stop Précarité, CGT INSEE, SNU ANPE, SUD ANPE.

Depuis décembre 2006, et tout au long de la campagne électorale qui s'ouvre, le collectif publie chaque fin de mois, un

peu avant la sortie du chiffre officiel du chômage, une note critique des chiffres officiels proposant si possible des alternatives statistiques.

Le collectif veut ainsi inciter le prochain gouvernement, quel qu'il soit, à cesser de bluffer avec des statistiques partielles et tronquées, et à mettre en place un système cohérent d'observation conjoncturelle du chômage et de la précarité. Il souhaite aussi contribuer à ce que la question sociale prenne toute la place qui lui revient dans le débat électoral.

Combien de personnes sont exclues des chiffres officiels du chômage ?

La première note publiée par le Collectif démontre que plus de la moitié des demandeurs d'emploi sont exclus du chiffre officiel du chômage.

Ainsi, en septembre 2006, le chiffre officiel du chômage ("DEFM de catégorie 1" - soit le nombre des demandeurs d'emplois en fin de mois recherchant un emploi à durée indéterminée à temps plein) décomptait 2 172 000 demandeurs d'emploi. A la même date, le nombre total de personnes recensées par l'ANPE en tant que demandeurs d'emploi s'élevait à près de 4 450 000 personnes. Plus de la moitié des personnes inscrites à l'ANPE, soit 2 276 000 demandeurs d'emploi, ne sont donc pas comptabilisées dans les statistiques officielles : ce sont, en quelque sorte, des chômeurs "invisibles".

Depuis 25 ans ces "chômeurs invisibles" représentent une proportion croissante de l'ensemble des inscrits à l'ANPE : au cours de l'année 2006, la part de ces chômeurs invisibles dans le total des demandeurs d'emploi a dépassé pour la première fois 50 %, alors qu'elle n'en représentait que 10 % en 1982.

Qui sont ces chômeurs invisibles ?

Parmi les demandeurs d'emploi inscrits à l'ANPE, certains n'ont jamais été comptabilisés dans la statistique officielle. Il s'agit des

chômeurs des DOM, de ceux qui recherchent un emploi temporaire ou à temps partiel et des personnes non immédiatement disponibles pour occuper un emploi.

Depuis vingt ans de nouvelles catégories ont été écartées du chiffre officiel : les dispensés de recherche d'emploi et les demandeurs en "activité réduite".

Principales catégories de chômeurs "invisibles" en septembre 2006

Chômeurs des DOM (total)	220 000
Demandeurs d'emploi temporaire ou à temps partiel	871 000
Dispensés de recherche d'emploi	412 000
Chômeurs1 en "activité réduite"	452 000
Demandeurs d'emploi non immédiatement disponibles	321 000
TOTAL	2 276 000

Les femmes et les chômeurs âgés (50 ans et plus) sont particulièrement nombreux parmi ces chômeurs invisibles. Ainsi les femmes sont un peu moins nombreuses que les hommes dans la statistique officielle du chômage, mais elles représentent plus de 60% des demandeurs d'emploi hors chiffre officiel.

Depuis 25 ans, la part de ces chômeurs invisibles a été multipliée par 4, de plus en plus de chômeurs ont été "gommés" du chiffre officiel.

Pour en savoir plus : retrouver les notes et différents documents sur le site du Collectif "Les autres Chiffres du chômage" : <http://acdc2007.free.fr>

Lors des élections prud'homales de 2002, Solidaires avait obtenu 1,5% des voix au niveau national en présentant des listes auprès de 30% du corps électoral.

La création ces dernières années de nombreux syndicats du secteur privé affiliés à notre Union syndicale doit nous rendre beaucoup plus ambitieux.

Le développement de notre travail interprofessionnel passe inévitablement par notre visibilité lors de cette consultation.

Pour les élections de 2008, les instances de Solidaires ont fixé l'objectif d'atteindre 5% des voix au niveau national. Cela suppose non seulement un effort très important de l'ensemble des structures membres pour monter de nombreuses listes, mais aussi de dégager des moyens financiers conséquents.

Chaque organisation membre est mise à contribution, mais cela ne suffira pas. C'est pourquoi une souscription a été lancée en direction de l'ensemble des adhérent-es.

Pour participer à cette mobilisation, demander la plaquette émise en cette occasion à votre organisation nationale ou à votre Solidaires local.



Le réseau européen pour les services publics une initiative attendue

Créé à l'issue d'une série de séminaires au FSE d'Athènes en mai 2006, le Réseau Européen pour les Services Publics présente une composition originale en Europe. Il rassemble des organisations syndicales, des associations, des collectifs et des représentations des collectivités Européennes qui ont adhéré dans leur majorité à une déclaration issue des débats d'Athènes.

Configuré comme la Convergence des collectifs de défense des services publics dont il partage les conceptions, il est inscrit dans le processus des réseaux périphériques au forum social européen.

Réuni depuis en séance plénière à Genève en Octobre 2006 puis encore une fois en groupe de travail en Février 2007, il a pour ambition d'organiser un Forum Social des Services Publics pour l'automne 2007.

Les échanges qui ont eu lieu lors des séminaires et réunions ont permis de faire tomber de nombreuses idées véhiculées par la "pensée unique" communautaire pour qui la notion de service public n'est pas transposable d'un pays à l'autre. Les points communs sont nombreux et les conséquences des libéralisations des secteurs publics les font ressortir de manière évidente. Qu'il s'agisse de la satisfaction des utilisateurs, de la maîtrise des tarifs, des questions sociales et des droits des travailleurs, partout les reculs dans ces domaines sont frappants. Les concepts d'égalité de traitement, de continuité du service et de solidarité sont battus en brèche et systématiquement mis à mal par "les forces du marché" qui devaient apporter "l'efficacité" et "l'alignement des tarifs sur les coûts". De faillites retentissantes aux catastrophes meurtrières en passant par des panes spectaculaires, le démantèlement et la marchandisation des services publics n'ont pas apporté une seule preuve de leur légitimité. En rassemblant les témoignages sur les conséquences de la politique communautaire, en permettant d'échanger les expériences et initiatives de lutte pour la reconquête et la défense des services publics, le Réseau Européen pour les Services Publics offre donc une plateforme de travail originale pour réagir ensemble. Fragile, difficile à organiser et à "mobiliser" en raison de l'éloignement des membres et de leurs activités, ce réseau a besoin de tout l'engagement de ses partenaires pour relever un défi que la stratégie de marchandisation de l'Europe communautaire a placé très haut.

Pour nous contacter Consultez notre site : www.solidaires.org

ALTER (pilotes) : 01 45 60 08 09

Coordination Solidaires Métallurgie : 01 58 39 30 16

SNABF Solidaires (Banque de France) : 01 42 92 40 25

SNJ (journalistes) : 01 42 36 84 23

SNUCCRF (concurrence, consommation, répression des fraudes) : 01 43 56 13 30

SNUI (impôts) : 01 44 64 64 44

SNUFEN (Office national des forêts) : 01.40.19.59.69

Solidaires-Douanes : 01 55 25 28 85

Solidaires Justice : 02 51 89 35 87

Spasmet-Solidaires (météo) : 05 61 07 96 87

STCPOA (travailleurs de la Confédération paysanne et de ses Organisations Associées) : 06.08.60.01.18

SUD Aérien : 01 41 75 20 85

SUD Anpe : 01 42 38 32 88

SUD Autoroutes : 03 80 77 67 18

SUD Aviation civile : 06 83 31 88 00

SUD Banques : 06 87 75 67 44

SUD Caisses d'Epargne : 01 42 33 41 62

SUD Cdc (Caisse des dépôts et consignations) : 01 58 50 30 44

SUD Centrale Minefi : 02 31 45 74 99

SUD Chimie Pharmacie : 02 35 87 39 25

SUD Collectivités territoriales : 05 34 44 50 35

SUD Crédit Agricole : 06 10 89 72 88

SUD Culture Solidaires : 01 40 15 82 68

SUD Education : 01 42 43 90 09

SUD Energie : 01 47 65 30 97

SUD Etudiant : 01 44 62 12 06

SUD FNAC : 01 49 54 30 00 - poste 3430

SUD FPA Solidaires : 06 75 79 65 58

SUD Groupe GFI : 06 75 24 70 09

SUD INSEE : 05 61 36 61 36

SUD Michelin : 04 73 31 22 89

SUD Protection Sociale : 01 44 92 82 03

SUD Ptt : 01 44 62 12 00

SUD Rail : 01 42 43 35 75

SUD Recherche EPST : 06 82 04 74 38

SUD Rural (ministère de l'Agriculture) : 05 61 02 15 31

SUD Santé-sociaux : 01 40 33 85 00

SUD Sonacotra : 01 40 61 44 01

SUD Travail/Affaires sociales

(Ministère du Travail) : 01 44 79 31 65

SUD Trésor : 01 43 56 31 41

SUD Vpc (vente par correspondance) : 03 20 69 67 84

SUI (industrie) : 02 48 24 01 79

SUPper (métallurgie) : 01 34 59 77 73

Expressions solidaires
Journal édité par
l'Union syndicale Solidaires
Rédaction : 93 bis rue
de Montreuil - 75011 Paris
Tel : 01 58 39 30 20
Fax : 01 43 67 62 14
contact@solidaires.org

Directrice de publication :
Annick Coupé
N° CPPAP : 1 008 S 05397
Dépôt légal : à parution

Imprimerie : Rotographie
à Montreuil-sous-Bois (93)